



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-42172>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **25-42172**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Pornic

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21440131700018

Ville : Pornic

Code postal : 44210

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 44

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.synapse-ouest.fr

Identifiant interne de la consultation : 2519

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande publique - Laurence Gerbet

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail Attestation d'assurance en cours de validité avec la nature des garanties
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations

effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/05/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation de l'éclairage du stade synthétique du Val Saint Martin Niveau E5

Code CPV principal - Descripteur principal : 45316100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la réhabilitation de l'éclairage du stade synthétique du Val Saint Martin Niveau E5, à Pornic.

Lieu principal d'exécution du marché : Pornic

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Une visite est obligatoire. La demande de visite sera adressée à : secretariat.st@pornic.fr

Autres informations complémentaires : Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement à l'adresse <http://www.pornic.fr> rubrique Démarches, puis cliquer sur « Marchés publics » (lien vers www.synapse-ouest.fr) ou directement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante <http://www.synapseouest.com/> La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres. Une option est prévue : Mise en place commande par badge RFID pour allumage. Critères de jugement des offres : 1.Valeur technique = 60 % : 1-Valeur technique 1.1-Présentation des moyens matériels et humains spécifiquement dédiés à l'opération de salle de sport (10 %) 1.2-Méthodologie de travail envisagée par l'entreprise (15 %) 1.3-Planning d'intervention (25 %) 1.4-Solution technique proposée et étude d'éclairage (35%) 1.5-Economie d'énergie / Développement durable (15 %) 2.Prix des prestations = 40 % Le délai d'exécution est de 6 semaines (4 semaines de préparation + 2 semaines de travaux). L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux. Les travaux seront exécutés entre le 21/07/2025 et le 01/08/2025. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.synapse-ouest.com/> En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Nantes est compétent en la matière. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel

prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/04/2025